

ASSOCIATION DES RANGERS D'AFRIQUE

ADMINISTRATEUR :

LOUISE DE BRUIN

P.O. BOX 1033, GARSFONTEIN, 0042, SOUTH AFRICA

TEL +27 72 1235384

E-MAIL sec.gra@gmail.com



COORDONNÉES BANCAIRES :

Nom : GAME RANGERS ASSOCIATION OF AFRICA

Banque : FIRST NATIONAL BANK

Code de l'agence : 250655

No de compte : 53980026795

Code Swift : FIRNZAJJ

La preuve de paiement et ce formulaire d'adhésion doivent être envoyés par email à l'Administrateur.

DEMANDE D'ADHÉSION 2021

1. DONNÉES PERSONNELLES :

TITRE : _____ NOM DE FAMILLE : _____

PRÉNOMS : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ NUMÉRO D'IDENTITÉ : _____

NOM DU CONJOINT : _____

2. COORDONNÉES :

ADRESSE POSTALE : _____

CODE : _____ PROVINCE/RÉGION : _____ PAYS : _____

TÉLÉPHONE (D) : _____ TÉLÉPHONE (T) : _____

CELL : _____ E-MAIL : _____

3. DONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE : ces informations sont requises pour la police d'assurance de Protection du Ranger fournie par la GRAA

NOM : _____

NUMERO DE CARTE D'IDENTITÉ /PASSEPORT : _____

LIEN DE PARENTÉ AVEC LA PERSONNE FAISANT LA DEMANDE D'ADHÉSION À LA GRAA : _____

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE :

CELL : _____

EMAIL : _____

4. RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOI :

TITRE DE POSTE : _____

NOM DE LA RÉSERVE (S'IL Y A LIEU) : _____

5. PROPOSANT : (Cette personne doit être un Membre professionnel de l'Association)

Nom : _____ Numéro de membre : _____

6. COPARRAIN : (cette personne doit être Membre de l'Association)

Nom : _____ Numéro de membre : _____

7. CATÉGORIES DE MEMBRE ET FRAIS D'ADHÉSION

7.1. Professionnel

7.1.1. Game Ranger - R475 – Toute personne qui a travaillé comme gestionnaire dans une aire ou de zone protégée pour une durée continue d'au-moins cinq ans.

7.1.2. Field Ranger – R95 – Toute personne qui a travaillé comme Agent de terrain (opérations de terrain) pour une durée continue d'au-moins cinq ans.

Veillez joindre un CV séparé à cette demande en précisant les zones protégées et la capacité dans laquelle vous avez travaillé, les dates de service et, une description complète du type et de la nature du travail que vous avez effectué dans chaque poste.

7.2. Candidat

7.2.1. Game Ranger - R475 - Toute personne qui a travaillé comme gestionnaire dans une aire ou une zone protégée et qui, en raison de son niveau d'expérience, n'est pas qualifié pour l'adhésion professionnelle.

7.2.2. Field Ranger - R95 - Toute personne qui a travaillé comme agent de terrain et qui, en raison de son niveau d'expérience, n'est pas qualifié pour l'adhésion professionnelle.

7.3. Membre

7.3.1. Membre - R475 - Toute personne qui souhaite soutenir l'Association.

7.3.2. Etudiant - R95 - Toute personne qui étudie dans le domaine de la conservation ou qui est encore à l'école.

7.4. Membre corporatif - Toute organisation ou entreprise qui respecte la Mission et le Code de conduite de l'Association. **Veillez joindre séparément à cette demande un formulaire avec le CV de l'organisation ou de l'entreprise et tout autre renseignement adéquat.**

7.4.1. Membre corporatif Bronze R5 955

7.4.2. Membre corporative Argent R17 528

7.4.3. Membre corporative Or R23 820

7.4.4. Membre corporative Platine Plus que les autres avec des privilèges négociés

NOM DE L'ORGANISATION OU DE L'ENTREPRISE : _____

8. RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPÉTENCES : (Veillez nous donner une indication des compétences professionnelles que nous pouvons utiliser au sein de l'Association, par ex Guide, Conseils, Recherche, Education environnementale, Chasse, Langues, Pilote, Plongeur, Photographe, Gestion des Affaires, Finances, etc.)

NB : **Veillez soumettre la cotisation d'une année avec cette demande. Si votre candidature n'est pas retenue, la cotisation vous sera rendue. Les candidats retenus recevront ce qui suit : la Constitution, le Manifeste, un Badge, la Carte de Membre et la Liste d'Adresses.**

9. DÉCLARATION

Je, _____ demande à être _____
(Ecrire votre nom complet) (Mettez le Type de Membre)

SIGNATURE : _____ DATE : _____

10. DEMANDE D'ADMISSION

L'Association peut, à son entière discrétion, admettre ou non une demande à une catégorie de Membre.

L'admission à une catégorie de membre de l'Association oblige ce membre à respecter la Constitution et le Code de Conduite de l'Association. Si un candidat n'est pas accepté comme membre, il ou elle ne pourra pas refaire une demande dans les six mois suivant la date du refus de la demande.

En adhérant à l'Association, vous lui donnez le droit de partager vos coordonnées avec les Présidents régionaux de l'Association.